

REGLEMENT CHAMPIONNAT TRIAL CLASSIC 2020

ARTICLE 1 :

Les Ligues Motocyclistes d'Ile de France et du Centre organisent en circuit fermé des épreuves comptant pour le Championnat de Trial Motos Anciennes.

ARTICLE 2 : CATEGORIES

INTER	NATIONAL	CRITERIUM	RANDONNEUR
Niveau S3	Niveau S4+	Niveau S4	Randonneur

Toutes les catégories sont ouvertes aux pilotes titulaires d'une licence FFM Motos Anciennes (MAT2) ou bien d'une licence nationale (NJ, NCO, NTR, LJA1) ou d'une licence internationale.

Les licences "une manifestation" sont acceptées et figureront uniquement dans le classement scratch de l'épreuve.

ARTICLE 3 : MOTOS ADMISES

- Motos Bi-amortisseurs à refroidissement à air, équipées de freins à tambours produites en série.
- Motos Mono-amortisseur refroidi à air équipées de freins à tambours d'origine produites en série avant fin 1985 (YAMAHA TY59N, BETA TR32, JCM 323, TR240).
- Les prototypes et les bitzas ne sont pas admises.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENT

Pour les épreuves du Championnat Trial Classic, le montant des droits d'engagement est fixé à **40 €**. Il sera minoré à **30 €** si l'engagement arrive au moins **7 jours** avant la date de l'épreuve accompagné du paiement au club organisateur. Les engagements reçus sans le paiement ne seront pas considérés comme des pré-engagements. Pour le club organisateur souhaitant inclure une pause déjeuner se reporter au bulletin d'engagement spécifique de celui-ci.

Absence non justifiée non remboursable sauf certificat médical.

Engagement gratuit pour les suiveurs.

Pas de délivrance de (licence une manifestation) le jour de l'épreuve. Pour prendre une (licence une manifestation) se rendre sur le site de la FFM et faire cette demande 72h avant l'épreuve.

Les pilotes devront utiliser et remplir impérativement le bulletin d'engagement mis à leur disposition sur le site de la Ligue et des clubs organisateur.

ARTICLE 5 : MODALITES D'ORGANISATION

Les épreuves se dérouleront sur un parcours en circuit fermé comprenant 10 zones par tour. Le temps de course sera de **5h30** pour toutes les catégories.

Le club organisateur pourra faire une coupure pour pause déjeuner de 1h30 (organisateurs, pilotes, commissaires).

Premier départ à partir de **9h00**, dernier départ **10h00**.

Fin de course sans coupure déjeuner : **15h30**

Fin de course avec coupure déjeuner : **17h00**

ARTICLE 6 : PARCOURS

Des tracés pourront être communs à certaines catégories.

Rappel : franchissement des zones en « non-stop », les déplacements avant et arrière de la moto sont interdits.

Les pilotes de la catégorie Inter et National devront effectuer 3 tours pour être classé.

Les pilotes de la catégorie Critérium et Randonneur : 1er tour comptabilisé et meilleur du 2ème ou 3ème tour.

ARTICLE 7 : CONTROLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

CONTROLE ADMINISTRATIF

Pour l'engagement, le pilote devra présenter sa licence annuelle valide.

CONTROLE TECHNIQUE

Les concurrents devront se soumettre à un contrôle technique qui aura lieu le matin même de l'épreuve avant leur départ

Sur l'équipement du pilote :

Casque homologué , bottes , gants, maillot manches longues, pantalon long.

Sur la moto :

Coupe circuit automatique au poignet gauche ou décompresseur (pré 65), protection pleine de la couronne arrière, protection de l'engrènement inférieur de la couronne arrière, protection du pignon de sortie de boîte , leviers boulés, axe de sélecteur bouché, repose-pieds repliables , protection de guidon obligatoires.

Le port d'une protection dorsale est recommandé (norme : EN1621-2).

ARTICLE 8 : CLASSEMENT EPREUVES ET CHAMPIONNAT TRIAL CLASSIC

Dans chaque catégorie, les pilotes qui participent au Championnat Classic (toutes ligues confondues) marqueront des points de la façon suivante :

1 er :	20 points	6 ème :	10 points	11 ème :	5 points
2 ème :	17 points	7 ème :	9 points	12 ème :	4 points
3 ème :	15 points	8 ème :	8 points	13 ème :	3 points
4 ème :	13 points	9 ème :	7 points	14 ème :	2 points
5 ème :	11 points	10 ème :	6 points	15 ème :	1 point

CLASSEMENT SUR CHAQUE EPREUVE

En cas d'ex-aequo au classement de l'épreuve, les pilotes seront départagés en tenant compte :

- du nombre de 0, de 1, de 2, de 3 et 5.

CLASSEMENT FINAL TRIAL CLASSIC

Les classements des pilotes seront effectués à partir des points acquis lors de chaque épreuve par catégories.

Le champion sera celui qui aura le plus grand nombre de points au classement général.

Pour départager les ex-aequo, on prendra en compte le nombre de places de 1ere , 2ème, 3ème ...

Si l'égalité subsiste, la dernière épreuve sera déterminante.

ARTICLE 9 : CHANGEMENT DE CATEGORIE

Tout changement de catégorie en cours de saison annule le cumul des points acquis précédemment.

ARTICLE 10 : CLASSEMENT FINAL IDF ET RECOMPENSES

Les trois premiers Franciliens de chaque catégorie, seront récompensés au cours de l'Assemblée Générale de la Ligue d'Ile de France avec un minimum de trois pilotes par catégorie.

ARTICLE 11 : EPREUVES

Epreuves comptant pour le Championnat Trial Classic.

 CALENDRIER  CHAMPIONNAT TRIAL CLASSIC 2020				
DATE	LIEU	CLUB ORGANISATEUR		
08/11	MARCOUSSIS (91) (Circuit fermé)	TC MARCOUSSIS		
		M. Laurent CHASSAGNE	3, Clos du Houssay	91460 MARCOUSSIS
		Mail : Laurent.chassagne@la poste.fr		Tél : 06 77 25 60 97
22/11	LE CORMIER (28) (Circuit fermé)	TC BEAUCE		
		M. Jean Yves SOLAS	1, Impasse des Gâtines	28130 SOULAIRE
		Mail : jyves.solas@wanadoo.fr		Tél : 06 73 12 41 01
29/11	NEMOURS (77) (Circuit fermé)	UM NEMOURS		
		M. Serge BARDY	43, rue des cordières	77240 VERT SAINT DENIS
		Mail : serge.bardy@free.fr		Tél : 06 30 81 12 57
13/12	SAINT CHERON (91) (Circuit fermé)	MC SAINT CHÉRON		
		M. Gilles PRONO	3, Rue du Coteau Nord	91530 SAINT CHERON
		Mail : g.prono@orange.fr		Tél : 06 15 56 14 02